



## Ground Out® Nettoyant antistatique

Révision: 2020-09-02

Version: 03.0

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Ground Out® Nettoyant antistatique
Code du produit:	94037110
FDS #:	MS0800575
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Industriel/Institutionnel</li><li>• Entretien des planchers</li><li>• Produit de nettoyage</li><li>• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation</li></ul>
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
---	--

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification du produit non dilué</b>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A



**Mention d'avertissement:** Avertissement.

#### Déclarations sur les risques

#### CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES.

#### mises en garde :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

Ground Out®  
Nettoyant antistatique

**Classification du produit dilué** @ 1:16

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Chlorure de lithium	7447-41-8	5 - 10%
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	1 - 5%

**4. PREMIERS SOINS****Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**Par voie cutanée:** Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Aucun à notre connaissance.

**Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Aucun à notre connaissance.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation.

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant)** : Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:** Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

### Produit Non Dilué:

#### **Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### **Protection individuelle**

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:** Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

#### **Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

#### **Protection individuelle**

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion:** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants:** Pas d'information disponible.

**Densité:** 1.049 Kg/L

**Masse volumique apparente:** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair:** > 200 °F > 93 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 0 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé **- inférieure:** indéterminé

**pH de la solution diluée**

≈ 8

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.3 °C

**% COV par poids dse la dilution d'emploi:** 0.0 %

**Couleur:** primaire Clair Vert

**Odeur:** primaire Inodore

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** Pas d'information disponible.

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.05

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** ≈ 5.45

**La corrosion des métaux:** Non corrosif

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Reactivity:**

Not Applicable

**Stabilité**

Le produit est stable

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter**

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

**Conditions à éviter**

Aucun à notre connaissance.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

**Contact avec les yeux:** Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

**Ingestion:** Symptoms may include stomach pain and nausea. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

**Inhalation:** Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b (4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b (4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Déscription du connaissement DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre)**

**Déscription du voie maritime connaissement** NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

TSCA  
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.  
Tous les composants sont répertoriés sur DSL / NDSL ou autrement exemptés.

### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Chlorure de lithium	7447-41-8	-	-	-	-
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	-	-	-	-
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
Colorant CI 61585	4474-24-2	-	-	-	-

### CERCLA/ SARA

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

### Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2020-09-02

Version: 03.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*